



Extrait du OIEau

<http://garonne.oieau.fr/spip.php?article441>

Afrique : Bassins transfrontaliers - La Volta : création d'une autorité de bassin 2005 - 2006

- OIEau - Notre actualité et avancement de nos projets -
Date de mise en ligne : mardi 24 octobre 2006

OIEau

Les responsables des six pays du Bassin de la Volta (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali et Togo) font preuve de détermination et affichent une forte volonté politique d'aller de l'avant rapidement.

La Volta en effet ne dispose pas encore d'Autorité de Bassin. **Un Comité Technique du Bassin de la Volta (CTBV)**, qui a été mis en place en Juillet 2004, a tenu sa 2ème Session du 20 au 24 Juin 2005.

Cette instance de concertation inter-gouvernementale a pour mandat de créer les conditions nécessaires pour la création d'un **Organisme de Bassin Transfrontalier de la Volta** pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau, des écosystèmes et autres ressources connexes.

La Coopération bilatérale française soutient l'Office International de l'Eau pour appuyer le CTBV, en deux phases :

- **Animation de la 2ème Réunion du Comité Technique**, en étroite collaboration avec l'Unité de Coordination des Ressources en Eau (UCRE) de la CEDEAO (Commission Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest), les experts de chaque pays membre du bassin et les responsables du groupe GIRE de l'Initiative Européenne ;
- **Assistance technique au CTBV et aux pays dans la perspective d'une mise en place effective de l'Organisme de Bassin de la Volta** : statuts / organigramme / identification des moyens humains et financiers / mécanismes de financement / mécanismes de coordination inter-pays / processus de planification.

Ce travail s'appuie sur les stratégies nationales de gestion des ressources en eau dans chacun des 6 Etats. Il intègre les actions parallèles menées par la Banque Africaine de Développement, la Banque Mondiale, le FFEM et les autres donateurs, afin de mettre au point rapidement un programme d'activités cohérent.